



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR – N° 05

Réunion du : 5 Mars 2019
à : 18h00

Présidence : Bernard BOURILLON

Présents : Michel CASSEGRAIN - Chantal FOUGERET - Daniel GIRAUD - Bernard JAHIER – Benoit LAINE

Excusé : Philippe MANSO

Absent : Sébastien JOUBERT

Assiste : Jean-Luc MATHIEU

1) LABELS JEUNES

Le Bureau Directeur,

- pris connaissance des rapports de visite des clubs établis par les Conseillers Techniques de la Ligue Centre Val de Loire, chargés du dossier de labellisation,
 - précisant que le District a été associé à chacune des visites organisées dans le Loiret, représenté par son Président, Bernard Bourillon ou son Président délégué, Benoît Lainé,
 - considérant les obligations à respecter par les clubs telles que prévues dans le cahier des charges de la FFF,
- décide d'émettre un avis favorable à l'obtention du label pour les clubs suivants :
- . J3S Amilly (Label Jeunes FFF + Label Ecole de Football Féminine)
 - . USM Montargis (Label Jeunes FFF)
 - . FC St Jean le Blanc (Label Jeunes FFF) **sous réserve de la production à la Ligue des documents justificatifs demandés**
 - . St Pryvé St Hilaire FC (Label Jeunes FFF)
- décide d'émettre un avis défavorable à l'obtention du label pour le club suivant :
- . US Châteauneuf sur Loire (Label Jeunes FFF) : **il manque au club 1 équipe U9F et 1 équipe U11F ou U13F + production à la Ligue des documents justificatifs demandés**
- transmet les présents avis à la Ligue Centre Val de Loire.

2) EQUIPEMENTS DES TECHNICIENS

Le Bureau Directeur,

- vu les engagements pris par le District visant à doter tous les deux ans son personnel technique,
 - considérant qu'il y a lieu cette saison de renouveler la dotation de Mickaël Marié,
 - considérant qu'il convient également d'apporter à Marc Maufroy et Florian Vincent un complément à la dotation qui leur a été remise la saison dernière (baskets),
- ➔ valide à l'unanimité les conditions de financement des équipements des techniciens et la fréquence de leur renouvellement pour la présente saison, ainsi que pour la saison 2019/2020.

3) FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Bureau Directeur,

- réaffirmant sa volonté de favoriser les actions de formation professionnelle au bénéfice de son personnel salarié,
 - vu les demandes exprimées en l'espèce par Mickaël Marié et Florian Vincent, respectivement au titre du « Certificat d'Entraîneur Optimisation de la Performance – Aspects mentaux (C.E.O.P.) » et « Diplôme d'Etat Supérieur (D.E.S.) », formations dispensées par l'Institut de Formation du Football,
- ➔ autorise ses deux techniciens à s'inscrire dans ces modules,
- ➔ s'engage à participer partiellement à leur financement après la prise en charge de l'OPCA Uniformation et les aides fédérales diverses prévues à cet effet (bons de formation, ...).

4) MEDAILLES DE RECONNAISSANCE FEDERALES

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de son Secrétaire Général,
- ➔ valide la liste des dirigeants méritants proposée à la Ligue Centre Val de Loire au titre de l'attribution des médailles de reconnaissance fédérales, promotion 2018.

5) QUESTIONS DIVERSES

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de son Président,
- ➔ décide de formaliser un dossier de financement au titre du F.A.F.A., chapitre « Acquisition d'un véhicule de transport – 9 places » (enveloppe fédérale spécifique dédiée aux instances), afin de

satisfaire les besoins recensés en termes de déplacement et de transport dans le cadre des nombreuses actions techniques mises en œuvre au sein du District.

Après un traditionnel « tour de table », l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Président du Bureau Directeur
BOURILLON Bernard

PUBLIE LE 06.03.2019